

ébranlé par une rude bataille, se convertit et, par la suite, subit le martyre. Quant à *Dulcitus*, qui avait voulu abuser des vierges Agapé, Chionia et Irène, il fut mystifié, déshonoré et se vengea en faisant martyriser les trois jeunes filles. Martyres aussi les filles de Sagesse, Foi, Espérance et Charité, condamnées à mort par Dioclétien et soutenues jusqu'à leur dernier souffle par leur mère *Sapientia*.

C'est le récit d'un légendier d'apôtres qui inspire *Calimachus*, car le héros, tout comme Drusiana, objet de son amour, renaît dans le Christ, grâce aux prières de saint Jean.

Les vies des Pères du Désert permettent de tisser la trame d'*Abraham* et de *Pafnutius* : tous deux ermites, en effet, ils obtiennent par leurs prières et leurs jeûnes la conversion l'un de sa nièce Marie, l'autre de la courtisane Thaïs qui, dès lors, menèrent une vie de pénitence.

Le caractère purement hagiographique de ces drames « est sublimé par une méditation sur l'harmonie du monde » et dénote ainsi un intérêt pour les récits venus du monde gréco-oriental, ce qui est une nouveauté.

Une abondante bibliographie précède le texte et sa traduction, élégante et fort agréable à lire, qui permet de faire connaissance avec les personnages des premiers siècles chrétiens mis en scène par une moniale du X<sup>e</sup> siècle, Hrotsvita.

Monique DUCHET-SUCHAUX

D. HOWLETT, *Sealed from within. Self-Authenticating Insular Charters*, Dublin, Four Courts Press, 1999, 110 p.

L'analyse de vingt-quatre actes présentés en version latine et anglaise (chapitres II à VII), dont douze chartes anglaises, cinq galloises, une de Cornouailles, deux irlandaises, trois écossaises, une des îles Hébrides, fait apparaître des particularités communes à cet ensemble insulaire. Ces chartes, datées de 679 à 1200, présentent en effet pour particularité d'être écrites pour la plupart sur trente-trois lignes, en 240 mots, et de compter autant de phrases que de témoins de l'acte : les exemples 1 et 2 comportent ainsi douze phrases et douze témoins, la n° 5 six phrases et six témoins, la n° 6 trois phrases et trois témoins, etc. Dernière caractéristique commune, ces chartes ne comportent ni sceau ni mention de signature autographe. Le propos de *Sealed from within* est d'établir le lien entre ces deux ensembles de caractéristiques, techniques de composition et absence de signes visibles d'authentification.

L'authentification vient en fait de l'intérieur même de ces actes. Ainsi sur les douze chartes anglaises, dix présentent un nombre fixe de phrases, en géné-

ral en relation avec le nombre de témoins, et sept sur onze ont un texte de trente-trois lignes. À l'inverse, le cas de la charte n° 3 (analysée p. 26-30), connue par ailleurs pour être un faux, est très significatif en ce qu'il montre l'absence d'absolument tous les procédés de composition qui ont été identifiés et décrits ; un exemple approchant est fourni par la charte n° 10, dans laquelle la connaissance de ces techniques de composition permet de reconstituer l'original de cette charte partiellement réécrite, par une comparaison entre le nombre de mots et de lettres attendu et celui que l'on observe en fait.

La diffusion de ces procédés de composition, qui ne sont pas l'apanage de quelques lettrés, est à mettre en relation avec l'influence insulaire de grands maîtres comme Virgilius Maro, Aileranus Sapiens, Aldhelm, sur l'orthographe, la syntaxe et le style de composition latine. Ces maîtres ont contribué à enseigner et à diffuser des modes de pensée et d'écriture dérivés de l'Ancien Testament hébreu et du Nouveau Testament grec, reproduits à la perfection dans la Vulgate. Ces techniques de composition sont examinées à l'aide d'exemples au chapitre I, et reprises en dix points (p. 9) : le parallélisme, le chiasme, la combinaison des deux, l'emploi de mots identiques ou de synonymes dans des membres de phrase parallèles, l'emploi de mots de même conjugaison, de même déclinaison, ou de même racine dans ces mêmes membres de phrase, l'emploi d'un même mot à la même place dans des propositions parallèles, ou au contraire en inversion, l'emploi de phrases syntaxiquement proches, le lien de propositions parallèles par des jeux de mots ou des citations, le lien par des assonances, des allitérations ou des rimes, la reprise de la même idée au début et à la fin d'un même passage.

L'analyse minutieuse du début de l'Évangile de Jean fait d'autre part apparaître (en grec comme dans la Vulgate latine) l'importance de la répartition des mots, des syllabes et des lettres dans des procédés de composition étonnants par leur précision. Le Prologue de l'Évangile est ici divisé en quatre sections (A = Jn 1, 1-2 ; B = Jn 1, 3 sauf les mots *ο γεγονεν / quod factum est* ; C = *ο γεγονεν / quod factum est* de Jn 1, 3 + Jn 1, 4 ; D = Jn 1, 5). L'auteur relève ainsi que chaque section est formée d'un nombre symbolique de mots (A = 12 + 12, ce que l'auteur rapporte aux douze tribus d'Israël et aux douze apôtres ; B = 5 + 5, soit les 10 Commandements ; C = 7 + 7 ; D = 6 + 1 + 6 = 13, où le mot central est le seul verbe au présent de tout le passage, *φαινει / lucet*). La même analyse minutieuse est appliquée au comptage des lettres et des syllabes, et reprise pour la Vulgate de Jérôme (p. 8), qui a fidèlement retranscrit ces procédés.

Ces observations sont enfin complétées (p. 10-12) par le relevé de quelques techniques métriques et mathématiques qui viennent se combiner avec les modes d'écriture dérivés de la Bible.

Même si le lien formel entre ces trois types de données, modes d'écriture biblique, existence de grands maîtres insulaires et techniques de composition de chartes qui portent leur authentification en elles-mêmes, n'est pas totalement démontré, cependant, après avoir lu cet examen extrêmement minutieux de textes

et la mise en évidence de techniques sous-jacentes de rédaction qui apparemment ne laissent nulle place au hasard, il devient difficile d'envisager les actes issus de ces *scriptoria* comme auparavant. On ne peut plus se dispenser de vérifier au minimum le nombre de phrases, de mots, de témoins pour juger de l'authenticité de l'acte (comme dans le cas de la charte n° 3) ou au moins pour tenter de repérer d'éventuelles corrections ou retouches qui y auraient été apportées a posteriori (comme pour la charte n° 10). Ces observations ont d'autre part des conséquences lexicographiques non négligeables : quand en effet des mots quasi synonymes sont employés dans un acte (*tenere/possidere, temerare/minuere/transmutare*, ou encore les séries typiques comme *cum campis, pratis, silvis, fontanis, et omnibus pertinentiis*), faut-il y voir un désir de précision d'ordre juridique, un souci de style qui justifie la *copia verborum*, ou l'emploi d'un code numérique extrêmement précis et impossible à déceler si l'on n'y prend garde ? Autant de pistes de réflexion que ce livre aura contribué à ouvrir.

Anne GRONDEUX  
Comité Du Cange  
C.N.R.S. – I.R.H.T.

I. ROSIER-CATACH (éd.), *Gosvin de Marbais, Tractatus de constructione*, Nijmegen, Ingenium Publishers, 1998, LIII-112 p. (Artistarium 11).

Gosvin de Marbais, auteur jusqu'alors inconnu, bénéficie ici d'une édition de son traité de syntaxe (87 p.), doublée d'une étude fouillée (LIII p.) sur l'auteur et son œuvre, et complétée par deux index, *index rerum et exemplorum* (p. 89-106), *index locorum* (p. 107-12).

Organisé selon le plan du livre XVIII des *Institutiones* de Priscien, le *Tractatus de constructione* présente des similitudes frappantes avec les *Sophismata grammaticalia* de Robertus Anglicus, importante collection de sophismes connue aujourd'hui par huit témoins (l'auteur signale d'ailleurs que l'édition de cette collection est actuellement en cours). La différence est que les solutions sont en général distinctes et beaucoup plus élaborées dans les *Sophismata* ; cela peut signifier que le *Tractatus* leur est antérieur, mais peut aussi être dû aux niveaux respectifs des deux ouvrages, le *Tractatus* étant plus didactique et les *Sophismata* plus techniques. Cette proximité témoigne en tout cas d'une intense circulation des idées entre deux genres littéraires différents, voués à l'enseignement de la syntaxe.

L'étude préliminaire s'intéresse à quelques points de doctrine (définition des parties du discours, signification et mode de signifier ; la construction ;